

En pénétrant à l'intérieur de la nef de l'église de Bresles, on est surpris de la voir étaler coquettement des murs rajeunis par une couche de plâtre moderne et une fraîche couleur, qui s'étend aussi sur le plafond, récemment décoré de nombreuses nervures. L'absence des fenêtres primitives, remplacées par d'énormes baies ogivales sans meneaux, fait qu'il ne reste intérieurement de l'ancienne nef que ses simples dimensions en longueur, largeur et hauteur.

BRETEUIL.

(*Britolium; Brituliam.*)

Non loin des limites septentrionales du Beauvoisis, et au milieu de vastes prairies arrosées par la Noye, s'élevait, antérieurement au ix^e siècle, l'antique abbaye de Sainte-Marie de Breteuil, avoisinée du bourg et protégée par le château-fort du même nom. L'abbaye, le bourg et le château furent totalement détruits par les hordes normandes : c'est le seul fait historique connu qui se rattache au souvenir de Breteuil au moyen âge, jusqu'au xi^e siècle.

Un riche et puissant seigneur, Gilduin, devenu possesseur du comté de Breteuil, releva, vers l'an 1037, les murs de l'abbaye, ainsi que ceux du château qui restèrent debout jusqu'en 1427. Gilduin était père de quatre enfants. Waleran, qui était probablement l'aîné, embrassa la vie monastique après avoir été blessé dans un combat avec Eudes, comte de Champagne, et devint abbé du couvent de Saint-Vannes de Verdun. Son frère Hugues, évêque de Langres en 1032, déposé par le pape Léon IX au concile de Reims l'an 1049, sous prétexte de simonie, mais rétabli depuis, après sa justification, mourut aussi dans l'abbaye de Saint-Vannes, en 1052. Evrard était le troisième fils de Gilduin, qui avait aussi une fille, citée dans la charte du pape Léon IX dont il sera bientôt question.

Les successeurs de Gilduin, qui mourut moine à Verdun, où il se retira après son fils Waleran, se firent remarquer par leurs pieuses libéralités dans le cours du xii^e siècle. — Un autre Waleran de Breteuil, qui épousa en secondes noces une petite fille de Louis le Gros, fonda, vers 1120, le prieuré de Bonneuil-le-Plessier ; en 1118, il fit donation à l'abbaye de Saint-Quentin, en présence de Louis VI, de l'église de Thieux, que les comtes de Breteuil tenaient en fief de l'évêque de Beauvais, et qu'ils avaient abandonnée à son chapelain. Les religieux de Saint-Quentin, qui l'avaient obtenue de ce dernier, firent encore confirmer cette donation, en 1119, par les enfants de Waleran, comme elle l'avait été précédemment par ce seigneur et par l'évêque de Beauvais. — Lambert de Breteuil et son fils Renaud furent les bienfaiteurs de l'abbaye de Lannoy en 1135, suivant la *Gallia christiana*. — Il paraît, d'après ce dernier fait, que la seigneurie était alors divisée, car la charte de 1140 de l'évêque Eudes II, relative à l'abbaye de Lannoy, cite Evrard, *seigneur de Breteuil*, et ses fils Waleran, Evrard et Hugues (*) comme ayant fait donation de la terre de Thieux. Un de ces Evrard se croisa en 1146 avec Louis VII, et fut tué, deux ans plus tard, au combat de Laodicée. — Enfin Renaud, châtelain de Breteuil, qui était probablement le fils de Lambert cité tout à l'heure, fut un des bienfaiteurs de l'abbaye de Saint-Paul, ainsi que la charte accordée en 1150 à ce monastère en fait foi.

L'abbaye de Breteuil, dans laquelle l'évêque Dreux (1035-1058) établit des religieux vers l'an 1037, fut richement dotée par le comte Gilduin. Il fit un voyage à Rome, où il obtint du pape Léon IX des lettres de confirmation datées de 1050, dont Louvet nous a conservé la teneur et dans lesquelles les donations de ce seigneur sont longuement énumérées. On y voit qu'il abandonna aux

(*) Ce Hugues est sans doute « Hugues de Crevecoeur, frère de Valeran de Breteuil, » dont parle Simon (Add. p. 25).

religieux des terres labourables pour deux charrues, un bois (appelé *de Notre-Dame*), vingt-quatre arpents de vignes, un moulin, un four libre et trois brasseries. Il leur donna en outre un grand nombre de serfs, tout ou partie des revenus et des droits seigneuriaux dépendant des églises de Saint-Cirice (*), Saint-Denis, Saint-Martin de Vendeuil, Saint-Pierre de Bonneuil, Pronleroy, Montreuil et Cuvilly, avec les dixmes de plusieurs autres villages. Leurs possessions s'accrurent considérablement jusqu'à la fin du XII^e siècle. Barthélémy, évêque de Beauvais, leur accorda, en 1164, une nouvelle charte de confirmation (**) rapportée dans la *Gallia christiana* (T. x^e) où l'on trouve aussi celle de Théodoric, évêque d'Amiens, qui confirme, la même année, leurs possessions dans son diocèse. — L'abbaye était de l'ordre des Bénédictins ; l'abbé et le prieur avaient sur leurs religieux la même juridiction que ceux de Saint-Lucien et de Saint-Germer sur les leurs.

Evrard fut institué premier abbé par le comte Gilduin, conseillé à ce sujet par l'évêque Dreux. Les successeurs d'Evrard, mort en 1053, ont été au nombre de douze jusqu'au XIII^e siècle :

2 ^e abbé : HUBERT,	<i>élu en</i>	1053	8 ^e abbé : GUILLAUME III,	<i>élu en</i>	1105
3 ^e — GUILLAUME I (**),	<i>—</i>	1059	9 ^e — GUARIN,	<i>—</i>	1131
4 ^e — OLRIC OU OBRY,	<i>—</i>	1060	10 ^e — GAUTIER,	<i>—</i>	1150
5 ^e — ROBERT I,	<i>—</i>	1066	11 ^e — RAOUL II,	<i>—</i>	1155
6 ^e — GUILLAUME II,	<i>—</i>	1077	12 ^e — LAURENT,	<i>—</i>	1164
7 ^e — RAOUL I,	<i>—</i>	1085	13 ^e — ALVEREDE OU ALLUREDE	<i>—</i>	1177

Nous devons mentionner diverses particularités historiques relatives à plusieurs de ces abbés. — Robert I était fils d'Evrard, troisième fils de Gilduin, comte fondateur. — Guillaume III, révéré comme saint et inhumé dans l'église, vit fonder de son vivant les prieurés de Cristophe de Moreuil (par Bernard de Moreuil), Saint-Nicolas de Bonneuil et Saint-Aubin d'Harponval (doté par les seigneurs du Plessier et de Roye). — Gautier, 10^e abbé, manifesta la plus vive opposition à l'érection du prieuré de Moreuil en abbaye, prétendant que son bien était insuffisant. Il en résulta une transaction par laquelle, le premier abbé de Moreuil décédant, le prieur et les religieux devaient choisir un abbé parmi les religieux de l'abbaye de Breteuil, à laquelle, *par reconnaissance*, ils devaient payer « par chacun an la somme de 10 sols, portable en ladite abbaye, le lendemain de la Pentecôte. » — Laurent, auparavant moine de Saint-Martin-des-Champs de Paris, fit faire, le 25 mai 1165, la dédicace de l'église de l'abbaye de Breteuil par Barthélémy, évêque de Beauvais. Raoul, comte de Clermont, et Alix (***) sa femme, assistèrent à cette cérémonie.

On voit, d'après l'époque de la consécration de l'église de l'abbaye de Breteuil, qu'elle ne fut complétement achevée qu'en 1165, plus de cent-vingt ans après la fondation de Gilduin. On y conservait les reliques de saint Constantin que ce seigneur avait obtenues d'un de ses parents, alors évêque du Mans, et qui furent en grande vénération pendant plusieurs siècles, à cause des miracles qu'on leur attribuait (****). Cet édifice servit d'église paroissiale jusqu'en 1226.

(*) Cette église était dans Breteuil même (*in castro Britoliensi*).

(**) Il est question dans cette charte du maire de Breteuil ; ainsi ce bourg jouissait du droit de commune au XII^e siècle.

(***) Louvet ne mentionne pas cet abbé, ce qui fait que Guillaume III est pour lui Guillaume II, septième abbé.

(****) Alix était fille de Waleran de Breteuil, existant en 1118 (*voir plus haut.*) Elle descendait de Louis-le-Gros par sa mère, qui était une fille de Robert, comte de Dreux et de Braine, fils de ce roi.

(*****) Les faits relatifs à la fondation de Gilduin et aux reliques de saint Constantin se trouvent dans le passage suivant d'un ancien cartulaire (Cité par Louvet : *Hist. de Beauv.*, pp. 430 et 431). — « Chy commenche comment cheste Abeie fu fondee, et qui le fonda et les noms des Abbez qui y ont esté. — Premierement Eurars fu li premiers Abez de cheens que Messires Geduins y mit quant il restora cheste Abeie qui estoit gastee par mauuaises gens. Et refonda lis dis Messires Geduins l'Eglise de cheens en l'onnour de Madame S. Marie si comme elle auoit esté deuant par le conseil l'Euesque Druon de Beauuais. Et donnali deuant dis Messires Geduins Sires de cheste ville à cheste Eglise pour viure l'Abbé et le Conuent pour cheus qui dis seruiron à tousiours deux Keruees de terre et vn molin et vn viuier et le bos qu'on appelle le bos de nostre Dame et xxiiii. arpens de vingne en cheste ville et mout d'autres coses : si comme il est contenu ou preuilege que nous en auons dou Pape Lion le neuiesme que li dis Messires Geduins alla querir à Rome, et fit confermer à l'Eglise et à tous les biens presens et auenir. Et si apporta cheens li dis Messire Geduins le corps Monseigneur S. Constantian dou Mans la cité que vns Euesques qui estoit ses cousins luy donna pour chou kil le deliura d'vn e mout grand vuerre qu'il adont auoit. Dams Hubert fu li second Abbé. »

Breteuil était, dans le xi^e siècle, le chef-lieu d'un archidiaconé qui était composé des doyennés de Pont, Coudun, Ressons et Breteuil, et dont l'ensemble comprenait, au commencement du xv^e siècle, 163 paroisses. Un nommé Hugues était archidiacre en 1040.

Il ne reste de l'église de l'ancienne abbaye, construite aux xi^e et xii^e siècles, que le mur latéral sud de la nef. Ce mur (1, 2), long de 22^m, 50 à 7^m, 10 de hauteur, et une épaisseur de 1^m, 10 à sa base. — A l'extérieur (1), son parement est formé de pierres de taille superposées par assises d'inégale hauteur, au nombre de cinq par mètre, et bien appareillées ; leurs joints ont 1 à 2 centimètres. Il est percé supérieurement de quatre fenêtres à plein cintre inégalement espacées, dont la baie de 0^m, 90 de largeur, a deux fois et demie autant de hauteur ; ces baies (3, 7), légèrement évasées, sont surmontées d'une archivolte formée d'environ quatorze claveaux inégaux, mais bien taillés et exactement appareillés, qui sont inscrits (immédiatement au-dessous du couronnement du mur) par une moulure demi-circulaire, dont la saillie est profilée en coin émoussé (4). Celle-ci se prolonge horizontalement, de chaque côté, jusqu'au contre-fort ou à la fenêtre voisine. Les trois premières de ces fenêtres sont séparées par des contre-forts plus saillants que larges qui s'élèvent jusqu'au couronnement, et présentent à leur partie moyenne une retraite en larmier à rebord saillant (5) qui se prolonge horizontalement sur toute la longueur du mur. Un soubassement simple et déprimé, dont l'arête supérieure est tronquée, s'étend à sa partie inférieure parallèlement à ce larmier. Supérieurement, le couronnement (6) présente une arcature à plein cintre (avec contre-arcature en retraite) retombant sur des corbeaux sculptés en figures humaines, mais la plupart très-frustes. Deux anciennes portes ogivales, maintenant bouchées, se remarquent encore à l'extérieur de ce mur : elles sont postérieures à la construction primitive. — A l'intérieur, le mur est absolument nu, et présente supérieurement, à 3^m, 70 du sol, les quatre fenêtres dont il a été question : elles sont largement et profondément évasées (7), et sans le moindre ornement.

BREUIL-LE-SEC.

(Brûlé-sec. — *Bruolum alterum.*)

BANS la charte du pape Alexandre pour l'abbaye de Saint-Germer (en 1190), l'énumération des biens de ce riche monastère (voy. SAINT-GERMER) comprend l'église de Breuil-le-sec et ses dépendances. C'était un prieuré auquel était annexée la cure du lieu. L'église, placée sous l'invocation de saint Martin, eut sa nef à peu près complètement détruite par un incendie en 1798. Malgré que celle-ci ne soit plus qu'une ruine, son étude est cependant digne de quelque intérêt. Mais nous devons nous hâter, car cette ruine elle-même, sorte de carrière artificielle chaque jour exploitée, aura bientôt complètement disparu. Les substructions qui sont encore debout aujourd'hui sont celles d'une partie de la façade et des murs latéraux ; mais celui du sud avait été remanié complètement, car dans ce qui en reste, toutes les moulures ont des formes prismatiques très-distinctes.

On peut dire que l'orientation de cette nef est régulière : on ne constate, par rapport au nord vrai, qu'une légère déviation de 11 degrés vers l'est (9). — Le plan (8) présentait trois divisions longitudinales que fait deviner le mur de la façade, tandis que l'absence de piliers engagés dans le mur latéral du sud fait présumer qu'il n'existant pas de voûtes, du moins dans les collatéraux. — La longueur de cette nef était, dans œuvre, de 18^m, 90 et sa largeur totale (considérée comme le double de la distance de l'axe du portail principal au mur latéral du nord) de 11^m, 40 ; celle du collatéral nord était de 3^m, 35. Les murs ont 0^m, 80 d'épaisseur.